



# DECLARATION LIMINAIRE

CSA du 20 septembre 2024

## Sécurité des Agents : Une priorité absolue !

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les membres du Comité Social d'Administration Interrégional (CSAI) de Rennes.

Ces dernières semaines ont été marquées par des événements d'une gravité extrême, révélant les dangers auxquels sont quotidiennement confrontés les agents pénitentiaires dans l'exercice de leurs fonctions.

Deux de nos collègues ont tragiquement perdu la vie, et trois autres ont été grièvement blessés, nous rappelant douloureusement la réalité des risques auxquels nous sommes exposés.

En juin dernier, un individu radicalisé a pris en otage un chauffeur de taxi, affirmant son intention de s'en prendre aux institutions, dont la nôtre. Malgré la gravité de cette menace, il aura fallu batailler pour que les agents des miradors et des PEP ou PAC reçoivent les informations indispensables à leur sécurité et à celle de leur établissement, situé à proximité de ce fait divers alarmant.

**Cette lenteur inacceptable dans la transmission des informations vitales est vivement dénoncée par FO Justice.**

Comme si cela ne suffisait pas, le Centre Pénitentiaire de Lille-Sequedin a été la cible d'une attaque inédite : une rafale de tirs d'armes de guerre, franchissant un nouveau cap dans l'escalade de la violence à l'encontre de nos institutions.

À cela, s'ajoute la menace qui a récemment pesé sur nos collègues de la maison d'arrêt de Rouen, où un individu, armé d'un couteau, aurait pu commettre l'irréparable, s'il avait réussi à accéder à la cour d'honneur.

**FO Justice** demande expressément à ce que les collègues, qui ont su maîtriser cet individu armé, bénéficient d'une récompense à la hauteur de leur acte de bravoure. N'oublions pas que ce déséquilibré aurait pu agresser des citoyens dans la rue.

Ce cumul de faits, dramatique pour l'un, qui aurait pu le devenir pour les autres, nous impose une réflexion urgente et approfondie sur la sécurité de nos établissements et la protection de nos agents. **FO Justice** ne peut rester silencieux face à cette insécurité grandissante.

**Nos agents ont droit à des conditions de travail sûres. Il est de notre devoir d'exiger des mesures concrètes et immédiates, afin de garantir leur sécurité dans les missions qui leur incombent.**

**FO Justice** a déjà alerté à plusieurs reprises la Direction Interrégionale sur la nécessité de sécuriser les parkings des personnels, notamment à Brest, Argentan et Val-de-Reuil.

**Il est scandaleux que les collègues soient mis en danger à ce point sur leur lieu de travail.**

Qu'en est-il des demandes répétées par **FO Justice** lors de précédents CSA Régionaux, concernant la dotation de systèmes anti-drones dans des établissements tels qu'Argentan ou Lorient, qui sont confrontés à des saisies historiques de produits stupéfiants (liste non exhaustive) ?

Nous réitérons donc et avec insistance, notre demande de mesures immédiates, concrètes et durables, qui nous permettront de renforcer la sécurité de nos établissements, et de garantir des conditions de travail adaptées aux risques élevés auxquels sont confrontés nos agents quotidiennement.

**Chaque jour sans action nous rapproche du prochain drame !**

UISP - FO Justice RENNES  
Le 20 Septembre 2024

**Syndicat Majoritaire de l'Administration Pénitentiaire**

**FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!**

